

PROJET N°1

Créer/développer une nouvelle activité

Cette fiche vous accompagnera si vous souhaitez déposer une demande de subvention pour un projet « Créer/développer une nouvelle activité ».

Intitulé de projet à saisir

➔ **Activité gymnique**

Modalité/Dispositif à sélectionner

Dans le menu déroulant, sélectionnez ➔ Créer/développer une nouvelle activité

Objectifs

Créer ou développer une nouvelle activité au sein du club, avec une priorité fédérale sur les activités Gym-Santé et Parkour.

Description

Création d'une nouvelle activité afin de toucher de nouveaux publics et générer de nouveaux produits pour l'association pour certaines activités.

Développer une activité déjà existante. Toute action permettant de fidéliser les licenciés, d'augmenter le nombre de licenciés et d'améliorer la qualité des activités proposées.

Évaluation

Voici des indicateurs qui vous permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs que vous avez fixés et la réussite de votre projet.

- ➔ Évolution du nombre de licenciés dans l'activité
- ➔ Nombre de cadres formés (ou en formation professionnelle continue) pour l'activité dans l'année

Budgétisation

Le budget doit prendre en compte toutes les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre du projet.

La subvention ne pourra pas excéder **40% du budget total** du projet.

DÉPENSES	RECETTES
- Acquisition de petit matériel (max 500€ unitaire)	- Subventions
- Formation de l'encadrant (et dépenses annexes)	- Partenaires
- Rémunération de l'encadrant	- Cotisation des licenciés
- Frais de communication	- Autres
- Licences FFGym	
- Promotion de l'activité	
- Autres	